

## **ZIMBABWE**

### **Des milices se rendent coupables d'agressions et de violences sexuelles**

*Index AI : AFR 46/032/02*

#### **Embargo : 5 avril 2002 (10 h 00 GMT)**

Des milices soutenues par l'État continuent de commettre des agressions et des violences sexuelles contre des membres de l'opposition à titre de représailles. Des milices contrôlent également la distribution des vivres dans certaines zones rurales, et l'on craint que les partisans de l'opposition ne soient systématiquement privés d'aide alimentaire en guise de sanction.

*« Nous sommes très préoccupés par les informations selon lesquelles des miliciens continuent de se livrer à des attaques et à des enlèvements à titre de représailles contre des localités rurales du Zimbabwe soupçonnées d'avoir voté pour l'opposition lors de la dernière élection présidentielle », a déclaré Amnesty International.*

Des milices se sont servies des listes où étaient publiés les noms et adresses des personnes ayant travaillé comme scrutateurs pour le *Movement for Democratic Change* (MDC, Mouvement pour le changement démocratique), ont attaqué ces responsables de l'opposition, les ont enlevés et ont détruit leurs maisons. Ainsi, dans la région rurale située aux environs de la ville de Gokwe, six maisons appartenant à des scrutateurs ont été incendiées. Le week-end dernier, à Sizinda, dans la banlieue de Bulawayo, une cinquantaine de miliciens ont roué de coups les occupants de deux maisons, leur ont dérobé de l'argent et ont détruit des biens de valeur tels que des télévisions et des réfrigérateurs. Lorsque les habitants de la localité, révoltés, ont essayé de chasser les miliciens qui avaient pris possession de la mairie, la police les a aspergés de gaz lacrymogène et a arrêté 42 d'entre eux, les accusant d'avoir tenté de détruire le bâtiment.

*« Des témoins ont déclaré avoir entendu des policiers dire aux habitants que les miliciens étaient "intouchables" et qu'il était impossible de les écarter ou de les contenir, a ajouté Amnesty International. En vertu des normes internationales relatives aux droits humains, le gouvernement zimbabwéen a l'obligation absolue de protéger tous ses citoyens contre toute*

*atteinte à leurs droits fondamentaux. Au lieu de cela, il ferme les yeux sur les violences perpétrées par les milices, ce qui lui permet d'atteindre un double objectif politique : détruire un parti d'opposition et se venger des Zimbabwéens qui pourraient encore soutenir le MDC. »*

Amnesty International est particulièrement préoccupée par le nombre croissant d'informations faisant état de viols et de tortures sexuelles imputables à des miliciens, pratiques déjà constatées à l'approche de l'élection présidentielle des 9, 10 et 11 mars 2002. Au cours de la visite qu'elle a effectuée au Zimbabwe en mars, Amnesty International a interrogé des habitantes des villes de Kwekwe et de Chinhoyi, qui ont fait état de viols et d'autres violences sexuelles perpétrés par des membres de milices.

En janvier 2002, *Amani Trust*, une organisation zimbabwéenne réputée de défense des droits humains, avait signalé une nouvelle forme de violence sexuelle après avoir interrogé des personnes que des miliciens avaient contraint à violer d'autres personnes dans la province du Mashonaland-Centre. Fin mars 2002, *Amani Trust* a relevé d'autres cas de violences sexuelles imputables à des milices, notamment celui d'hommes forcés par des miliciens à s'infliger mutuellement des sévices sexuels. L'organisation zimbabwéenne a révélé que, dans la ville de Gokwe (province des Midlands), des miliciens et des militaires continuaient à violer des femmes et des adolescentes ou à les contraindre à se livrer en public à des actes sexuels humiliants, afin de les punir du « crime » que constitue le fait de vivre dans une localité dont les habitants sont soupçonnés de soutenir l'opposition.

Selon les estimations d'une autre organisation de défense des droits humains, la *Zimbabwe Women Lawyers' Association* (Association des avocates zimbabwéennes), un millier de femmes seraient détenues dans des camps par des miliciens. Dans la province de Masvingo, des articles de presse ont rendu compte du cas de fermiers passés à tabac et contraints d'assister au viol de leur femme par des miliciens pour l'unique raison qu'ils avaient peut-être voté en faveur de l'opposition.

Amnesty International pense que des dizaines de personnes, et peut-être bien

davantage, sont maintenues en détention illégale par des milices dans une cinquantaine de camps à travers le pays. Nombre de ces personnes sont détenues aux fins de « rééducation » ; certaines sont battues et, selon certaines sources, torturées. Récemment, un juge de haute cour est parvenu à contraindre la police à exiger la libération d'Ephraim et Faith Tapa, un couple qui avait été enlevé à Marandellas et était détenu dans un camp par des miliciens depuis vingt-deux jours. Le 8 mars 2002, le magistrat a rendu un arrêt ordonnant l'intervention du préfet de police, Augustine Chihuri. Les avocats de Faith Tapa avaient également demandé que la police libère d'autres personnes également maintenues en détention illégale par les miliciens, mais le juge a écarté cette requête.

Les sanctions politiques d'ordre alimentaire infligées par les autorités zimbabwéennes par l'intermédiaire des milices risquent d'être de plus en plus durement ressenties, le risque de famine allant en augmentant. Fin 2001, le système mondial d'information et d'alerte rapide de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a annoncé que plus de 700 000 personnes risquaient d'être confrontées à des pénuries alimentaires, tandis que 250 000 autres vivant en ville connaissaient d'ores et déjà des difficultés de cet ordre.

Amnesty International a recueilli des informations tendant à prouver que des dirigeants de la ZANU-PF chargés de la distribution des vivres dans de nombreuses zones rurales faisaient preuve de discrimination à l'égard de personnes soupçonnées d'être des sympathisants du MDC. D'après certaines sources, des membres d'une milice de la jeunesse proche de la ZANU-PF se postent devant les longues files de personnes qui attendent pour acheter des céréales, et tentent d'intimider les partisans du MDC, notamment en les agressant, de façon à les empêcher d'obtenir de la nourriture. Ainsi, dans la ville d'Umvukwes, un homme qui faisait la queue pour acheter de la farine de maïs a été identifié comme un militant de l'opposition par des miliciens, qui l'ont roué de coups.

Innocent Gonese, avocat spécialisé dans la défense des droits humains, a confirmé cette semaine que des milices dirigées par

d'anciens combattants de la guerre d'indépendance contrôlaient les structures de distribution alimentaire du *Grain Marketing Board* (Office de commercialisation des céréales) dans la province du Matabeleland-Nord. Elles exigeaient ainsi que les personnes présentent une carte de la ZANU-PF avant de les laisser acheter de la farine de maïs. L'avocat zimbabwéen a confirmé que des actes de discrimination similaires avaient lieu dans les villes de Masvingo et de Gutu. Amnesty International a également recueilli des témoignages individuels attestant que des milices contrôlaient la distribution d'aliments à Kwekwe, Norton, Plumtree, Beitbridge, Victoria Falls, Chipinga, Kariba et Tsholotsho, au nord de Bulawayo. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>**